

Sujet : RE: PC 051 417 22 B0002 SA NEOEN (Orconte)

De : ARS-GRANDEST-DT51-SE (par AdER) <ARS-GRANDEST-DT51-SE@ars.sante.fr>

Date : 13/09/2022 à 16:44

Pour : CANDUZZI Géraldine - DDT 51/SU/AFU <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>, ARS-GRANDEST-DT51-SE <ARS-GRANDEST-DT51-SE@ars.sante.fr>

Copie à : STEVANCE Sandra - DDT 51/SU/AFU <sandra.stevance@marne.gouv.fr>

Bonjour,

Concernant le classement de ce projet :

Ce projet est soumis à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Aussi, une consultation de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) est nécessaire pour y donner suite.

Concernant la présence de captage public AEP :

Le projet ne se situe pas dans un périmètre de protection du captage public d'eau potable.

En conclusion, l'ARS émet donc un avis favorable à cette demande, sous réserve du respect des prescriptions mentionnées ci-dessus.

Bien cordialement,

Léa GRAINCOURT

Technicien Sanitaire et de Sécurité Sanitaire - Cellule Milieux de Vie

Délégation Territoriale Marne

Santé-Environnement

Tél : 03.26.69.05.59 / 06.66.09.95.41

grand-est.ars.sante.fr

ARS Grand Est

De : CANDUZZI Géraldine - DDT 51/SU/AFU <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>

Envoyé : mardi 13 septembre 2022 16:19

À : ARS-GRANDEST-DT51-SE <ARS-GRANDEST-DT51-SE@ars.sante.fr>

Cc : STEVANCE Sandra - DDT 51/SU/AFU <sandra.stevance@marne.gouv.fr>

Objet : PC 051 417 22 B0002 SA NEOEN (Orconte)

Madame, Monsieur,

Afin de recueillir votre avis, je vous prie de trouver en pièce jointe un dossier de demande de permis de construire référencé n° 05141722 B0002 déposé par la SA NEOEN pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol et flottante sur les communes de Matignicourt-Goncourt et Orconte, située pour la commune d'Orconte, Lieu-dit Le Marchat Couchery.

Vous pouvez me transmettre votre avis ainsi qu'à Madame Sandra STEVANCE, Cheffe de la cellule, par retour de mail.

Cordialement,

Géraldine CANDUZZI

Référente ADS

TÉL : 03 26 70 80 11

Direction Départementale des Territoires de la Marne
Service urbanisme
Cellule autorisations et fiscalités de l'urbanisme
Pôle application du droit des sols
40 boulevard Anatole France - CS 60554
51037 CHALONS EN CHAMPAGNE

Nos ministères agissent pour un développement durable.

Préservez l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !